



Rue de l'Hôtel de Ville, 1  
5530 Yvoir  
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR  
du 10 octobre 2013**

Présents : 22 membres de la CLDR/40 (dont 16 membres votants)	Absents/excusés: 18 membres
--	-----------------------------

**1. Approbation du PV de la réunion du 5 septembre 2013**

Le PV de la réunion du 05 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

**2. Projet de 1<sup>ère</sup> convention – priorité 1.1a – liaison CHU-Mont – suivi du dossier.**

La Convention-exécution a été approuvée par le Gouvernement Wallon en date du 19 septembre 2013.

Le budget global du projet est estimé à 702.915 euros.

Le subside accordé par le DR est de 471.422,48 €.

La Commune est en attente de la notification officielle au niveau budget (tutelle et RW) avant attribution du marché d'étude.

L'élaboration de l'étude et des plans seront confiés au bureau d'études SURVEY & AMENAGEMENT s.a.

Bertrand Custinne décrit l'esquisse déjà reçue et les coupes de vue représentant le cheminement envisagé.

Il informe que les riverains seront consultés en 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> réunion (prévu dans le cahier des charges). La CLDR et la CCATM seront également conviés à ces rencontres.

Infos, suggestions et remarques des membres de la CLDR :

1. Risque de ruissellement si l'on fait un cheminement en contre bas du talus.

Etienne Defresne indique que des caniveaux se situent de l'autre côté de la voirie.

2. Inquiétude aux traversées de voiries envisagées, celles-ci devront être mis en évidence par exemple : un éclairage blanc continu, un revêtement coloré ex. tarmac rouge .....

3. inquiétudes par rapport aux risques d'éclaboussures des voitures par temps de pluie

4. Dans la « coupe 3 » il n'y a pas de vélo dessiné -> à faire préciser par le bureau d'études .

5. Propositions :

- Créer une porte de village à l'entrée du village en venant du CHU.

- renforcer les aménagements de sécurité dans la zone de la rue Thérasse Idem au niveau du type de revêtement choisi = économies

Une question se pose : est-il nécessaire de créer une piste cyclable (largeur totale du cheminement= 2,50m). Un aménagement pédestre d'une largeur suffisante (1,60m min.) permettrait de réaliser une économie de +/- 43 % . Ce budget pourrait être investi dans l'éclairage et barrières de sécurité en rondins en bois avec catadioptrés.

Afin de pouvoir répondre à cette question, la CLDR propose d'envisager une enquête pour connaître l'avis des usagers locaux (riverains et personnel de la clinique) afin de savoir si , en cas de création d'une piste cyclo-pédestre, celle-ci serait utilisée et à quelle fréquence.

Une publication pourra être réalisée le petit journal local du village de Mont « A'mont nos autres »

(prochaine parution = saint-Nicolas) . Envisager un Questionnaire à rendre à C. Pallant + info de la date de la première réunion . Etienne Defresne et Céline Van Damme s'en chargent.

Rechercher également des infos auprès du DRH de l'hôpital (Les cliniques donnent une primes à ceux qui vont à vélo à la clinique).

Selon la CLDR, se sont d'avantage des ados qui l'utiliseraient .

### **3. Aménagements de sécurité aux abords des écoles – proposition de convention concernant l'école de Dorinne**

Projet de 2ème Convention – aménagements de sécurité aux abords de l'école de Dorinne

Dans le cadre du plan trottoirs, un dossier du cheminement piétons semble ne pas sortir du cabinet ministériel. Ce projet concerne des travaux de trottoirs rue d'en Haut.

Patrick Evrard demande si l'aménagement devant l'école était prévu dans ce 1<sup>er</sup> dossier projet .

La part subsidiable concernait principalement les trottoirs et non les autres dispositifs d'aménagement de sécurité.

Proposition de sécuriser l'école et le carrefour des Fuaux

#### **Motifs du changement de priorité :**

carrefour de 4 voiries

école fréquentée par 74 enfants

fréquentation due en partie à la Haie-Collaux et au Bailloy (+ nouveaux lotissements à venir à Dorinne et Spontin) +

beaucoup de jeunes ménages

pas de T.E.C. ni de ralentisseur

plaine de jeux à proximité

#### **Caractéristiques du projet :**

2 coussins berlinois

tarmac rouge

potelets en pierre bleue + amovibles

portail vélos

passages pour piétons

sécurisation du carrefour des Fuaux au moyen d'une porte de village (chicane matérialisée par des bacs à fleurs)

**Budget estimé par le Commune = 208.846 € TVAC (étude comprise) – part communale de 83.538,40 €)**

#### **Prochaines étapes :**

- Conseil communal pour demande de convention-exécution auprès du Ministre.

- Réunion de coordination + visite sur le terrain avec les différents intervenants .

- Dossier introduit après du Ministre ... attente de décision de sa part .

Remarques :

- Marc De Wil : le choix des coussins Berlinois, la matière et la hauteur sont à préciser car ils peuvent créer des nuisances sonores . En tenir compte dans le cahier des charges

-Patrick Evrard suggère de veiller à utiliser toute l'enveloppe des 500 000 euros offert par année par le DR, en proposant un convention supplémentaire ou plus importante. Ne risquons nous pas de perdre une partie de subsides en bout de course.

Bertrand Custinne indique que la fiche de Purnode n'est pas prête et donc ne passera pas si vite au Gouvernement. Celle-ci est prête.

Le souhait de la CLDR est que la commune ne rate pas un subside.

- Patrick Evrard rappelle que dans les fiches relatives aux aménagements de sécurité aux abords des écoles, la création de déposes minutes avaient été évoquée. Actuellement les voitures se stationnent sur le talus, le terrain de la balle pelote et près de l'entrée de l'école.

- Questions de la CLDR :

- Le coussin berlinois, rue de Chansin, est- ce nécessaire ?

- Est-ce un revêtement en tarmac rouge ou simple peinture.

Guy Boodts demande s'il serait plutôt intéressant de rajouter des potelets en venant de la rue Chestrée et ainsi supprimer des trottoirs.

La vitesse est plus rapide rue Chestrée que Chansin. Rue Chestrée, la pente est trop forte pour mettre un coussin berlinois .

Commentaires de M. Duo , petit modèle coussin avec élargissement des trottoirs.

*Les enfants sortent plutôt d côté du jeu de balle . Idem pour les voitures . En quoi réalise t- on ici des aménagements de sécurité aux abords des écoles ?*

Le projet initial était intégré dans un projet plus général de trottoirs. Ici revoir plutôt une réflexion plus en profondeur plus focalisée sur la sécurité aux abords de l'école et proximité du carrefour.

Bertrand Custinne indique que toutes ces précisions peuvent être discutée dans le cadre de l'étude mais recommande qu'on puisse donner un feu vert sur le projet si la CLDR est d'accord.

La CLDR considère que le projet n'est pas assez mur et propose :

- d'approfondir la réflexion avec l'aide du bureau d'étude
- Guy Boodts propose une visite sur place
- D'analyser d'avantage le flux de circulation
- Envisager la création d'un plateau complet sur l'ensemble de la zone semblerait plus efficace mais peut-être beaucoup plus coûteux. (quitte à aller plus loin dans la rue Chestrée)
- Penser les aménagements avec des personnes dont s'est le métier.
- De questionner M. Gabriel sur le fait d'envisager les compléments à l'étude pour analyser les aménagements de sécurité. (avenant).

#### **4. Projets prioritaires pour les prochaines années**

Le Collège communal souhaite remettre l'aménagement de la rue de la Brasserie de Purnode en projet prioritaire. Monsieur Custinne interroge les membres de la CLDR .

Bien que ce projet ne ressort pas dans le PCDR, ni issu des consultations populaires, la CLDR avait déjà repris ce projet en première priorité vu le caractère urgent ;

Patrick Evrard souligne toutefois que l'esquisse n'a jamais été présentée par le bureau d'étude. Il propose que soit présentée l'esquisse et que les acteurs avec la CLDR se mettent autour de la table pour avancer dans le projet.

Le plan date de 2005. A l'époque, il y a eu peu de contacts avec la brasserie qui n'avait pas donné ni accord ni desiderata + problème d'égouts et du passage de bus.

Historiquement, il y eu un manque d'implication de la population locale de Purnode et des représentants purnodois de la CLDR ... bien que le dossier soit cher aux yeux des villageois.

Selon Bertrand Custinne, il y a un gros problème d'égouttage et, selon Etienne Defresne, un risque de pollution des sources utilisées par la Brasserie, d'où des problèmes d'approvisionnement en eau .

Certains membres s'offusquent à l'idée de changer l'ordre des priorités. D'autres défendent l'idée qu'en fonction des opportunités, des urgences et des besoins, on doit pouvoir servir l'intérêt général et pouvoir adapter le programme des priorités.

Le 07 avril 2011, Monsieur Monin a voulu faire remonter le dossier qui avait été établi en 2005.

Proposition de faire présenter le nouveau projet par le bureau d'étude.

Le brasserie est important au niveau économique.

Nécessaire d'avoir plus de détails ; par ex : égouts et trafic des camions.

Un curage à été fait et vérification de l'état des égouts 2015-2016, pour travaux d'égouttage . D'où l'utilité de démarrer la réflexion dès maintenant et essayer de coordonner les agendas des travaux d'égouttage et de voirie.

Bertrand Custinne propose à la CLDR de réouvrir le dossier et de mettre les acteurs autour de la table. Bureau d'étude, l'INASEP, la Brasserie, les comités locaux (kermesse notamment) et villageois. L'objectif étant d'avoir une esquisse (quasi) aboutie pour septembre 2014 et rentrer la demande de convention.

La CLDR marque son accord sur cette proposition.

## **5. Organisation des prochaines séances + agenda**

Prochaine réunion le **JEUDI 14 novembre 2013 à 20h00 - Cafétéria – cour du Maka à Yvoir**

→ Pour la prochaine réunion, on reviendra sur le dossier de Dorinne et on s'interrogera sur les projets sur lesquels la CLDR souhaite avancer en priorité, en fonction des dossiers d'actualité et des priorités.